

Le 30 janvier 2007,

en votant pour nos représentants

vous voterez pour :

La défense de vos droits

Les délégué(e)s du personnel sont au plus près de nos préoccupations. Ils sont compétents localement pour la défense des droits du personnel. Ils peuvent réagir immédiatement et interpellier la direction quand la situation l'exige. Ils peuvent intervenir sur des cas individuels ou collectifs.

Les réunions de délégué(e)s du personnel ne doivent pas ronronner ! Elles servent à faire appliquer localement la réglementation du travail. Il nous faut des délégués efficaces et tenaces, déterminés à tenir bon face à la hiérarchie, pour défendre nos conditions de travail et de vie.

Les délégué(e)s SNABF Solidaires sont nos meilleurs défenseurs, car ils sont sur le terrain au quotidien. Bénéficiant d'une solide formation syndicale interne et de l'appui technique et juridique de la permanence nationale, ils sont en mesure d'agir et de réagir à bon escient face aux situations les plus diverses pour faire respecter nos droits.

L'élection des délégué(e)s du personnel est pour nous un enjeu décisif pour la défense des droits du personnel, pour préserver son unité contre la politique de la Banque qui sait si bien « diviser pour mieux régner ». Le SNABF Solidaires présentera le maximum de listes dans les différents collèges parce que notre syndicalisme est avant tout un syndicalisme de proximité.

L'amélioration de vos conditions de travail

Nos conditions de travail se dégradent de jour en jour. Avec la fermeture de nos succursales, les restructurations et compressions de services, les suppressions de postes et d'emplois, le Personnel subit jour après jour la pression croissante de la hiérarchie. Première victime d'une politique managériale de plus en plus basée sur le stress, il doit de plus subir une désorganisation du travail parfois patente source de dysfonctionnements. Chacun sait qu'il est très facile d'éluder les questions de conditions de travail au nom de la rentabilité.

Les élu(e)s CHSCT sont des atouts essentiels contre cette dégradation. Ils agissent pour la prévention des risques professionnels et des accidents du travail et veillent à la sécurité et à la protection de la santé de tous les agents.

Les élu(e)s CHSCT du SNABF Solidaires font quotidiennement la preuve de leur efficacité sur le terrain. Leur expérience est gage de solidité et de fiabilité. Ils continueront en ce sens et seront élus par les élus DP et CE que vous aurez désignés le 30 janvier.



Le maintien d'activités sociales et culturelles qui répondent à vos attentes et aux valeurs de solidarité

Être novateur ne signifie pas promettre tout et n'importe quoi ! Car la gestion de nos activités sociales deviendra de plus en plus délicate. En effet, la politique de l'emploi poursuivie par la Banque depuis de longues années ampute et amputera mécaniquement les budgets consacrés aux activités sociales. De plus, la proposition de loi Arthuis reste une menace lourde de conséquences, puisqu'elle fait dépendre l'ensemble de l'offre sociale du seul bon vouloir du Gouverneur.

Même si l'ouverture prévue en 2007 de négociations sur cette question nous permet d'espérer faire entendre votre voix, (nous nous y emploierons !), **il n'en reste pas moins que des arbitrages seront nécessaires, pour d'une part, maintenir une redistribution équitable sur le plan national et au niveau intergénérationnel, et d'autre part, continuer d'apporter un soutien particulier à ceux qui en ont le plus besoin.**

Pour le SNABF Solidaires, à l'avenir comme par le passé, tout doit être mis en œuvre pour que le plus grand nombre d'agents et leurs familles bénéficient des prestations CE et CCE. Et chacun peut constater, avec la publication de bilans de gestion détaillés en régions et sur le plan national, que les équipes gestionnaires SNABF Solidaires ont tenu leurs engagements pour faire évoluer les services rendus et mieux répondre aux attentes exprimées.

Pour l'avenir, localement, et au niveau du CCE, nous nous attacherons à la qualité des prestations et au maintien de la solidarité entre nous, en tenant compte de l'évolution de vos besoins et des nouvelles contraintes budgétaires. Nous continuerons à défendre nos principes de transparence et nous vous consulterons aussi souvent que nécessaire pour répondre à vos souhaits.

Dans les CE, nous proposerons des offres sociales et culturelles qui maintiennent des liens de proximité avec le personnel et qui soient un véritable « plus » pour chacun d'entre vous. Au niveau du CCE, nous continuerons de proposer une gestion nationale de certaines activités sociales et culturelles pour garantir l'équité entre tous les agents sur l'ensemble du territoire.

Tout au long des négociations qui vont s'ouvrir avec la Banque, nous défendrons le niveau et la qualité de l'offre sociale au bénéfice du Personnel, en combattant les régressions inacceptables tout en étant force de propositions.

Une représentation collective volontariste dans la Marche Générale de l'Entreprise

Plutôt qu'un programme « demain on rase gratis » le SNABF Solidaires demande avant tout d'être jugé sur ses actes. Demain comme hier, nos élus exerceront sur le terrain toutes leurs responsabilités syndicales pour faire valoir et respecter les droits collectifs ou individuels des agents de la Banque, actifs, préretraités ou retraités.

Force de propositions, nous serons présents dans toutes les négociations pour préserver nos acquis sociaux et faire évoluer notre Statut dans l'intérêt de tous. Ainsi, alors que la Banque vient de nous présenter ses orientations stratégiques en matière de Ressources Humaines qui bouleversent de facto le Statut du Personnel (individualisation généralisée des rémunérations, mobilité professionnelle et géographique des non cadres, pleins pouvoirs aux hiérarchies régionales...), nous revendiquons l'ouverture d'une véritable négociation sur ces points, ainsi que sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, comme le prévoit la loi.

Des annonces et décisions déterminantes pour notre avenir vont marquer l'année 2007. Nous serons tous concernés et c'est solidaires que nous devons réagir. Pour nous, ce sont bien les femmes et les hommes de l'entreprise qui la font avancer. Nous revendiquons une ambition collective forte et la reconnaissance légitime des efforts de tous les agents.

Ensemble et déterminés, notre engagement militant !

Le 30 janvier, votez et faites voter SNABF Solidaires